

A Mesdames et Messieurs les élu-e-s de la Communauté d'agglomérations Sud Sainte-Baume,

Mesdames, Messieurs,

Notre Collectif *Stop LGV-Sud Sainte-Baume* participe activement au sein de la société civile à l'Enquête d'Utilité Publique sur les phases 1 et 2 et leurs conséquences pour les phases 3 et 4 qui seront centrales pour notre territoire et nos communes.

Votre prochaine assemblée de la Communauté doit à son tour se déterminer sur ces étapes. Elle doit prendre une décision qui, nous le souhaitons, confirmera l'engagement de la communauté d'agglomération de Sud Sainte Baume par la signature de deux motions, du 26 septembre 2016 et du 4 février 2019 (1) qui était un refus clair et net de ce « projet » dont ni le tracé ni un réel bilan financier ne répondent aux économies de temps annoncées ni aux besoins de déplacements quotidiens de nos concitoyens.

Les remarques de *l'Autorité Environnementale*, dont vous avez pris connaissance, émettent de sérieuses réserves sur les effets négatifs dans le domaine environnemental (sols karstiques, nappes phréatiques, faune et flore remarquables...), en lisière d'un PNR qui est un véritable poumon sanitaire pour nos habitants et ceux de la Région.

La phase deux du projet fait apparaître un bilan carbone négatif jusqu'en 2050, Sans compter les déplacements de déblais en camion (1.6 millions de mètres cubes) jusqu'aux sites de stockages, dont celui dit du Beausset, ce qui va impacter pour de nombreuses décennies ce bilan carbone.

Ce projet n'est donc pas écologique, il va aggraver sérieusement la pollution et les émissions de gaz à effets de serre.

Il ne répond pas à l'urgence climatique au contraire, il nous met encore plus en péril.

Dans ces conditions il nous semble très dangereux et même coupable de valider les deux phases qui sont à l'enquête d'utilité publique au prétexte que la phase une serait positive pour les transports du quotidien.

Faut-il rappeler que les TER sont à la charge de l'autorité organisatrice des transports qu'est la Région ? La phase 1 () n'a donc pas à être liée au premier tronçon de la LNPCA. C'est un piège qui est tendu pour faire accepter l'inacceptable.

Ce sont autant d'éléments qui, nous en sommes persuadés, vont vous inciter à reconduire votre engagement initial. Il répondra ainsi aux véritables besoins des habitants de Sud Sainte-Baume, dans le souci éthique et stratégique de continuer à œuvrer pour le bien commun de notre Communauté.

Dans l'attente de votre décision, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les élu-e-s de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations distinguées et solidaires.

Pour le Bureau du Collectif,

Le Président, Didier CADE

(1) « Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE D'APPROUVER à l'unanimité l'exposé ci-dessus. » Extraits du Communiqué de la Communauté